



# TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel mai 2014 - n° 150



## L'Echo de nos Clochers

[www.tellin.be](http://www.tellin.be)





**TOUT FAIRE  
MATERIAUX**

**Gilles s.p.r.l.**

<http://www.toutfaire.be/gille/>

Rue de l'Abattoir, 28  
5580 ROCHEFORT

Tél. 084/244.901 - Fax : 084/212.571

E-mail: [info@gilles-rochefort.be](mailto:info@gilles-rochefort.be)

**COMBUROCHE s.a.**



**VOTRE EXPERT  
CHALEUR**

**Regifo**  
Edition

Notre société édite depuis plus de 30 ans  
en partenariat avec les Administrations  
communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes,  
les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes,  
de zones touristiques
- ou toutes autres brochures  
à vocation communale

Vous souhaitez annoncer  
dans la brochure de votre  
commune,  
vous désirez un renseignement  
sur nos services?  
Contactez-nous, nous sommes  
à votre écoute :  
par téléphone: **071/74 01 37**  
ou par mail: [info@regifo.be](mailto:info@regifo.be)  
[www.regifo.be](http://www.regifo.be)



**d'Alzon** Collège

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL  
ET TECHNIQUE DE TRANSITION  
À BURE (TELLIN)**

Les inscriptions sont possibles dès à présent,  
chaque jour ouvrable de 8 h à 16 h 30 (12 h 30 le mercredi),  
ou sur rendez-vous.

Durant les vacances d'été, une permanence sera assurée  
du 1<sup>er</sup> au 19 juillet et du 16 au 30 août, du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h.



rue de Han, 1  
6927 Bure  
☎ 084/36 02 80  
☎ 084/36 62 49  
[www.dalzon.be](http://www.dalzon.be)

**Regifo**  
EDITION

Ce bulletin est réalisé  
par la sprl Regifo Edition  
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

**Tél.: 071/740 137 - Fax: 071/711 576**  
[www.regifo.be](http://www.regifo.be)

Nous remercions les annonceurs pour  
leur collaboration à la parution de ce bimestriel.  
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient  
pas été contactés.  
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro,  
contactez-nous !

**Votre conseiller  
en communication,  
Mr Roland Crosset  
se fera un plaisir  
de vous rencontrer.  
Tél. 087 26 78 86 (le soir)**



## Le mot du Maireur

ECHOS DE NOS CLOCHERS Nr 150  
- SOMMAIRE

Administration  
Le mot du maireur  
Echos de nos Clochers nr 151 - Date  
de parution  
Des nouvelles du Conseil Communal  
L'Echo de la minorité  
Espace Public Numérique  
Pass Chevetogne

Enseignement  
Projet pédagogique : cycle 5 - 8

Travaux

Quoi de neuf sous les travaux ?

Été Solidaire  
Vous avez quelques petits travaux à  
réaliser ?

C.P.A.S  
Service Mobilité

Environnement  
La main dans le bac

Police  
Faux techniciens Microsoft

Extrascolaire  
Accueil extrascolaire de la Commune  
de Tellin

Commémoration  
Affiche commémoration.  
31ème chronique de la grande guerre.

Sports  
Centre sportif Saison 2014 - 2015  
Réunion  
Calendrier des réservations du hall

Agenda  
Calendrier des manifestations de mai  
à juillet

Eglises ouvertes  
Prochaines manifestations du  
VC Tellinam  
Volley Club Lesse et Lhomme  
Beach Volley  
3 X 20 de Bure - Repas-Buffer du  
15/06/2014

Divers  
Les infos de l'AIVE  
Promo-Tellin  
Télévie - Remerciement  
Jardins et Potagers naturels  
Règlement concours.

### Travaux

Depuis début avril, toutes nos églises sont à nouveau accessibles; les travaux de consolidation des voutes des églises de Grupont et de Tellin sont terminés. Nous attendons actuellement l'estimation des travaux de réfection des toitures des différents bâtiments du culte. Sachant que la réfection d'une toiture d'une église coûte environ 200.000€ et que la capacité d'emprunt de la commune pour tous les investissements (routes, bâtiments, ...), réglementée par une directive européenne, est de l'ordre de 450.000€ par an (180€/habitant), il est évident que tout ne pourra être réalisé à court terme, et que des choix seront nécessaires.

D'autres chantiers sont également terminés. Il s'agit du plan trottoirs rue de Saint-Hubert à Tellin, et des travaux de remplacement de la distribution d'eau des rues de Han et de Belvaux à Bure. Toujours à Bure, les travaux relatifs aux aménagements de sécurité aux abords du Collège d'Alzon (plan de déplacement scolaire) devaient commencer début mai.

### Police, sécurité

Les travaux d'extension-rénovation de l'école de Tellin ont débuté le 7 avril. Il s'agit d'un gros chantier d'un montant de l'ordre de 1.040.000€, financé par la communauté française à concurrence de 571.000€. Le chantier va se dérouler en deux phases : la première concerne la construction de l'extension jusque fin août ; la seconde consistera en la rénovation du bâtiment existant et les finitions intérieures de l'extension. La fin des travaux est estimée à février 2015. Un plan de circulation a été mis en place en concertation avec les différentes parties concernées (police, commune, enseignants, auteur de projet, entrepreneur, ...) afin que les travaux se déroulent en toute sécurité. Je vous demande de bien respecter les règles de circulation, il y va de la sécurité de nos enfants.

### Environnement

La traditionnelle journée « Commune propre » du 5 avril dernier a connu un vif succès, grâce à la participation de nombreux bénévoles que je tiens ici à remercier. Quelques mandataires étaient également présents pour soutenir les bénévoles.



### L'été

La belle saison qui s'annonce est propice à diverses activités extérieures. Pour que tout se passe bien, dans le respect des autres, je vous invite à respecter certaines règles régies par notre règlement de police, comme celles concernant le tapage, l'échardonnage, la taille des haies, les chiens errants, ...

Je vous souhaite d'excellentes vacances d'été, mais avant tout, une bonne session d'examens à nos élèves et étudiants.

#### La commune de Tellin recrute :

- Un(e) employé(e) d'administration D1
- Un ouvrier polyvalent APE pour le bâtiment
- Un agent de manutention PTP ou « START » (constitution réserve recrutement)

Voir offre complète sur le site internet [www.tellin.be](http://www.tellin.be)

**Candidature à rentrer pour le 28/05 au plus tard.**

Pour tout renseignement : Mme GOLINVAUX au 084/36.61.36 OU 084/37.42.83



Jean-Pierre Magnette  
Bourgmestre

« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 151.

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du lundi 22 au vendredi 25 juillet 2014. Les articles pour ce numéro devront nous parvenir sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : [mariane.remacle@tellin.be](mailto:mariane.remacle@tellin.be) **pour le mardi 24 juin 2014 à minuit.**

D'avance, merci à tous.

REMACLE Mariane

# Administration

## Des nouvelles du Conseil Communal

Voici les décisions les plus importantes prises lors du conseil communal du 25 mars.

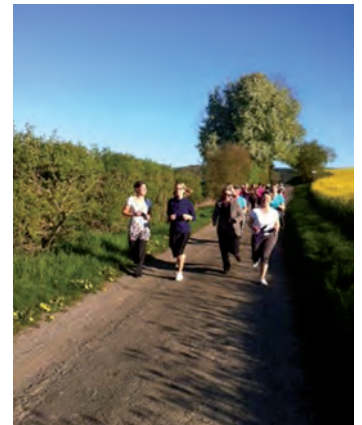
- **Approbations :**
  - Du cahier des charges de location de terrains agricoles communaux
  - Du renouvellement de certification forestière et de la charte pour une gestion forestière durable
  - Du recrutement d'un ouvrier polyvalent APE et d'une réserve de recrutement
  - Du règlement d'ordre intérieur de l'Espace Jeune de notre commune

Signalons également que six enfants de l'entité (accompagné par Fabien Bodson et moi-même) ont assisté au match de basket-ball Liège-Mons Hainaut dans le cadre de l'opéra-



tion de promotion du sport par la province de Luxembourg.

De même l'opération « Je cours pour ma forme », connaît un réel succès pour une première organisation dans notre commune avec 30 participants. Le président du conseil communal accompagné de Thierry Sterckx s'occupent pendant 12 semaines des entraînements et sont bénévoles. Nous y reviendrons plus tard lors de la douzième semaine et le test des 5 km.



Olivier DULON  
Président du Conseil communal

## Echo de la minorité

Le mot bénévolat veut dire bonne volonté ce qui exprime bien le ressenti de toutes ces personnes qui exercent une activité non rémunérée, librement choisie et fort prenante.

Rendre service à autrui est souvent la motivation des bénévoles malgré la vie professionnelle et privée bien remplie pour beaucoup d'entre eux.

A Tellin, les secteurs d'activité dans lesquels nos bénévoles évoluent, sont nombreux. Au risque d'en oublier, citons quand même le sport, la culture, la défense de l'environnement et du patrimoine, les loisirs, les activités sociales ---

Nous ne pouvons pas citer les noms de toutes ces femmes et de tous ces hommes tellement ils sont nombreux mais il nous a semblé essentiel de les mettre à l'honneur en rédigeant cet article.

Notre but est de faire prendre conscience au Collège Communal actuel (bourgmestre et échevins) dont nous ne faisons plus partie qu'il est important d'être à leur écoute, de les soutenir dans leurs démarches, de parfois consentir un petit geste financier.

Ils font souvent le boulot que nos structures publiques n'arrivent pas à mettre sur pied par manque de temps de motivation et d'argent.

Sans les bénévoles, notre commune manquerait de dynamisme, d'esprit fédérateur entre les 4 villages et d'attractivité.

Françoise Boevé-Anciaux



Isabelle Bovy-Lecomte



Jean-François Dufoing.



# Le Pass Chevetogne, l'abonnement loisirs le moins cher de Belgique

## 80€ de loisirs par an à volonté pour toute la famille

pour les habitants de notre commune  
Achat uniquement  
au siège de l'Administration communale



Nuit du Feu 2014  
réservée aux abonnés  
Pass



## Espace Public Numérique de la Haute-Lesse

Cours, conseils & Accompagnement **Antenne de Tellin**  
Informatique, Internet, Mont du Carillon 26 - 6927 Tellin  
e-mails, photo numérique, (Bâtiment Polyvalent, 1er étage)  
réseaux sociaux, ....

### Un EPN ? Qu'est-ce que c'est que ç@ ?



Un **Espace Public Numérique (EPN)** est un lieu équipé d'ordinateurs et de connexions à Internet. Destiné aux personnes qui ne disposent pas encore d'ordinateur ou d'accès à Internet, mais aussi à tous ceux qui désirent se perfectionner, l'**EPN** de Tellin vous propose des **activités et des formations** ainsi qu'un **accès libre** et encadré réservé à la consultation sur Internet et à l'utilisation de **l'informatique et des nouvelles technologies**. L'EPN de Tellin vous accueille depuis janvier 2009 pour un **tarif très démocratique**.

### L'@ccès libre

Nous mettons les **ordinateurs** et l'accès **internet** de l'EPN **librement et gratuitement** à votre disposition. Par exemple, pour **rechercher des informations**, préparer un **devoir** ou le **permis de conduire**, rédiger un **CV**, **tchater** avec vos amis et les membres de votre famille, envoyer et recevoir des **e-mails**, écrire une lettre ou un **document**, etc. Le tout **en présence et avec le support de de l'animateur** de l'EPN.

**ACCÈS LIBRE**  
Sans rendez-vous  
(C'est GRATUIT !)  
LUNDI - 9H-12H  
VENDREDI - 14H30-16H30

### Les cours p@rticuliers

L'animateur prendra le temps pour répondre à un problème ponctuel (**comment faire pour ...**), voire pour vous donner une **mini-formation personnalisée** (max 2h par séance). **Thèmes variés** : bases de l'informatique, gestion des fichiers, clefs USB, GSM, GPS, Traitement de textes, Photo Numérique, etc. **Sur R-V uniquement (2 € / heure)**.



### Les form@tions

Des **cours collectifs** sont régulièrement organisés. Les **programmes des formations** sont distribués régulièrement avec les **toutes-boîtes** et sont consultables sur notre **site internet**. L'EPN organise aussi des **stages pour les jeunes** et des **animations dans les écoles** de la commune.



### Informations - Inscriptions - Cont@cts

**Animateur** : Pierre Lardinois  
**Tel** : 0479 29 90 00  
**E-Mail** : tellin@epn-haute-lesse.be  
**Site** : www.epn-haute-lesse.be

Aussi sur Facebook



L'EPN de la Haute-Lesse est une initiative conjointe des CPAS de Douverdise et Libin et des Communes de Tellin et Wellin avec le soutien de la Région Wallonne et du Centre de Ressources des Espaces Publics Numériques de Wallonie

# Enseignement

## Projet pédagogique : cycle 5 – 8



Une fois par semaine, le lundi après-midi, les enfants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire (classe de Mme Carine) et de 3<sup>ème</sup> maternelle (classe de Mme Monique) se regroupent et participent ensemble à différentes activités (éveil – bricolage – lecture – écriture...). Ces activités poussent les plus grands à se sentir responsables (aider les + petits, les prendre en charge...) et les plus jeunes à grandir (faire comme les grands). Elles mettent en avant la socialisation et l'harmonie entre primaire et maternelle. Ces périodes sont très constructives. Les enfants adorent travailler en atelier et en redemandant.

Les enseignants.

## Quoi de neuf sous les travaux

Le printemps revenu, vous aurez certainement remarqué que les travaux avaient repris à de nombreux endroits de la Commune.

Voici un aperçu rapide de l'état d'avancement de ceux-ci.

### Distribution d'eau :

La distribution d'eau a été entièrement renouvelée rue de Han et rue de Belvaux à Bure. Il ne subsiste que quelques petites finitions à réaliser.

La distribution d'eau a également été en partie renouvelée rue de Saint-Hubert dans le cadre du Plan Trottoirs 2011.

Dans les mois à venir, la conduite sera également renouvelée rue de Rochefort à Tellin.

### Voirie et sécurité :

**Plan Trottoirs 2011 :** Les travaux se terminent. La rue de Saint-Hubert bénéficiera dès lors d'un trottoir sécurisé permettant l'accès vers le centre du village, les commerces et le complexe scolaire.

Les travaux d'aménagement des abords du Collège d'Alzon



à Bure, dans le cadre du Plan de Déplacements Scolaires, débiteront début mai.

Ces travaux risquent d'engendrer certains désagréments aux abords de l'école lors des phases successives de travaux.

Tout sera mis en place afin de limiter au maximum les perturbations.

Nous comptons d'ores et déjà sur votre compréhension.

Plan Triennal rue Saint-Joseph : Le chantier devrait se terminer prochainement. Un enduit doit être réalisé sur la partie

supérieure de la rue Saint-Joseph et rue Fouy d'en bas

### Egouttage :

La station d'épuration de Tellin est actuellement terminée. Les travaux du collecteur chargé de conduire les égouts vers celle-ci sont en cours.

La voirie rue de Rochefort et Mont du Carillon devrait être remise dans son état initial dans les prochaines semaines. Ici encore, nous comptons sur votre compréhension.

### Ecoles :

Après l'école de Bure qui vient d'être étendue, c'est au tour de l'école de Tellin, de profiter d'un agrandissement et d'une rénovation complète.



Ces travaux vont également générer des désagréments, notamment en ce qui concerne le stationnement et les accès aux abords de l'école et du hall omnisports.

Un sens de circulation a été instauré dans la rue Mont du Carillon afin de permettre une meilleure fluidité du trafic.

L'accès devant l'école étant uniquement réservé au dépose-minute des élèves.

Pour la sécurité de tous, nous comptons sur votre compréhension.

Les services de police veilleront à ce que ces mesures soient respectées.

Pascal PETIT

Agent Technique en chef Service Travaux



## VOUS AVEZ QUELQUES TRAVAUX A REALISER ?

Nous avons la possibilité de vous rendre ces petits services **GRATUITEMENT !**

### COMMENT ?

Grâce au soutien de la Région Wallonne (et sous réserve de l'acceptation du projet), le CPAS et la COMMUNE engagent une équipe de jeunes (de 15 à 21 ans) pour la période des vacances d'été (date encore à déterminer)

### POUR FAIRE QUOI ?

Des petits travaux tels que rafraîchissement peinture, entretien d'un jardin, nettoyage d'un grenier, tonte de pelouse,...

Ces travaux doivent pouvoir être réalisés par des jeunes sur 1 ou 2 jours maximum.

ATTENTION : le matériel nécessaire à l'exécution de ces services devra être fourni par vos soins (peinture, tondeuse, matériel de nettoyage,...)

### QUI PEUT BENEFCIER DE CES SERVICES ?

Priorité sera donnée aux personnes de + de 60 ans, seules, à revenus modestes, handicapés

Si vous êtes intéressés, prenez dès présent contact avec

Isabelle DORY au 084/36.66.85 pour demander notre passage et/ou d'éventuels renseignements complémentaires.

AU PLAISIR DE VOUS RENDRE SERVICE !



Wallonie

## CPAS

### SERVICE MOBILITE

cpas de Tellin  
n°appel 0495/807183



**Vous rencontrez des problèmes de déplacements ou n'avez pas de moyen de locomotion ?**

Vous devez aller faire vos courses,  
Vous devez vous rendre à une consultation chez le médecin ou dans un hôpital de la région,  
Vous devez effectuer des démarches administratives (mutuelle, Forem, poste, commune,...),  
Vous souhaitez rendre visite à un proche ou un ami,  
Vous comptez vous rendre à la bibliothèque, à l'EPN,  
....

**Vous pouvez faire appel à notre service et réserver votre trajet minimum 48h à l'avance, nous viendrons vous chercher à votre domicile**

Nos déplacements sont possibles dans un rayon de +/- 30 kms de la commune entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi

Nos tarifs :

- forfait de 2,4 euros pour les déplacements de moins de 8 km.
- 0,30 euros /km parcouru par personne pour un trajet de plus de 8 km.
- gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
- 1,25 euros par demi-heure d'accompagnement

### En route vers les marchés....

Mercredi 25 juin à Beauraing (de 9h30 à 11h30)  
Vendredi 4 juillet à Han-sur-Lesse (de 18h30 à 20h30)  
Mardi 15 juillet à Saint-Hubert (de 9h à 11h30)  
Vendredi 08 août à Nassogne (de 17h à 19h30)

Nous organisons un trajet collectif pour les personnes intéressées.  
**Contactez-nous dès à présent au 0495/807183 pour réserver votre place et au minimum 1 semaine à l'avance.**  
Le prix du trajet sera fonction du nombre de personnes participantes et des kilomètres parcourus.

n° d'appel au 0495/807183 (Wendy Tricnaux)

**ATTENTION : congés annuels du chauffeur du lundi 07 juillet au vendredi 11 juillet**





## La main dans le bac !



### LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS, UNE HABITUDE BIEN ANCRÉE ?

Oui, mais pas toujours ...

Avec le temps, nous remarquons que certains (re)prennent de mauvaises habitudes, négligent le tri ou oublient les quelques règles simples d'usage des duo-bacs.

Voici la « piqûre de rappel » pour vous prévenir avant que vous n'ayez la mauvaise surprise de voir vos déchets rester sur place !

### QUE PEUT-ON METTRE DANS LES DUO-BACS ?

#### FRACTION RÉSIDUELLE

(CÔTÉ GRIS)

emballages plastiques (pots de yaourt, barquettes de beurre, ...), papiers alu, serviettes hygiéniques, poussières, cendres froides, litières, flacons de sauces et boîtes de plats préparés, ...



Les déchets résiduels, c'est ce qu'il reste une fois que vous avez trié tous les autres déchets.

#### MATIÈRE ORGANIQUE

(CÔTÉ VERT)

restes de repas, épluchures, coquilles d'œufs, de noix, mords de café et sachets de thé, langes d'enfants, essuie-tout, serviettes en papier, papiers gras, ...



Pour limiter les odeurs et garder la partie verte propre, emballez votre matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.

**Bien trier ses déchets, c'est aussi bien utiliser son conteneur :**

→ ne pas tasser, ne pas y mettre des déchets trop chauds ou trop liquides, ne pas emballer les déchets dans de grands sacs et/ou des sacs opaques, ne pas déplacer la cloison.

#### LES POUBELLES, ON N'Y MET PAS N'IMPORTE QUOI !

Les déchets recyclables n'ont rien à faire dans les duo-bacs.

Six jours par semaine, les **parcs à conteneurs de l'AIVE** accueillent plus de 30 types de déchets recyclables ou valorisables.

C'est **LA SEULE SOLUTION** pour ces déchets non autorisés dans votre duo-bac.

#### NOUS RETROUVONS TROP SOUVENT DANS LES DUO-BACS :

Bouteilles et flacons en plastique



Cartons à boisson



Bouteilles, bocaux, flacons en verre



Bouteilles et emballages métalliques



Papiers - cartons



Les déchets spéciaux et dangereux





## Votre duo-bac, quand et comment le sortir ?

### 5 règles d'or :

1. **Triez** correctement les déchets ;
2. **Ne tassez pas** vos déchets afin qu'ils ne restent pas coincés ou que la cloison interne ne casse ;
3. **Sortez** votre duo-bac entre 20h00 la veille et 7h00 le jour de la collecte ;
4. **Placez** votre duo-bac bien visible en bordure de la voirie publique, devant votre habitation, couvercle complètement fermé ;
5. **Nettoyez** votre duo-bac régulièrement.



### UN CAMION, DEUX COMPARTIMENTS ...

#### VRAIMENT ?

**Vraiment ! Deux compartiments pour deux types de déchets, cela permet de :**

- **réduire le coût** de la collecte :  
→ un camion passe au lieu de deux ;
- **réduire les émissions de CO<sub>2</sub>**.

#### LE CAMION VIDE CHACUNE DES FRACTIONS À UN ENDROIT DIFFÉRENT.

**Grâce à votre tri et à notre collecte sélective, chaque type de déchets est valorisé :**

- la **matière organique** est biométhanisée et compostée pour produire **électricité, chaleur** et **compost** ;
- les **déchets résiduels** sont transformés en **combustible de substitution** et valorisés dans une unité de cogénération.

**Bien trié !**

**À nous de valoriser !**

Alertes SMS  
/ courriel :

[bit.ly/AIVE\\_alertes](http://bit.ly/AIVE_alertes)



RETROUVEZ-NOUS SUR

[WWW.AIVE.BE](http://WWW.AIVE.BE)

[facebook.com/intercommunaleAIVE](https://facebook.com/intercommunaleAIVE)

[youtube.com/user/intercommunaleAIVE](https://youtube.com/user/intercommunaleAIVE)

Contactez-nous !

tél : +32 (0)63 42 00 22  
[dechets@idelux-aive.be](mailto:dechets@idelux-aive.be)

## La Zone de police Semois et Lesse vous informe...

### Faux techniciens Microsoft

Attention à la nouvelle arnaque empruntant le nom de Microsoft et piratant votre ordinateur !

Tout commence par un simple appel : les escrocs prétendent être du service technique de Microsoft et vous signalent une erreur dans la mise à jour de votre ordinateur ou la défaillance d'un programme Microsoft téléchargé. Voulant soi-disant vous aider, ils vous donnent en réalité la marche à suivre pour prendre le contrôle de votre ordinateur et installer un logiciel espion.

Ce faux service est payant, d'où la demande de vos coordonnées bancaires. En cas de refus, les escrocs menacent alors de bloquer votre ordinateur ou font du chantage au moyen de vos informations personnelles, telle une prise d'otage.

Que faire ?

Il faut évidemment couper court à la conversation et limiter

l'accès à vos informations personnelles :

- En cas de divulgation de vos coordonnées bancaires, appelez votre banque et faites opposition.
- En cas d'installation d'un logiciel espion sur votre PC, déconnectez-vous de votre boîte mail, de votre compte Facebook, etc. et éteignez votre ordinateur. Sur un autre ordinateur, changez vos mots de passe et questions secrètes des sites auxquels l'espion pourrait avoir accès, en commençant par votre boîte mail (nécessaire pour changer les autres mots de passe).

Vous pouvez aussi lancer un scan avec un antivirus à jour pour déloger le logiciel espion.

Enfin, porter plainte est nécessaire, ne serait-ce que pour nous informer de ce genre de pratiques.

Microsoft met en garde les utilisateurs : ils n'appellent pas d'eux-mêmes pour un problème technique !

Source texte : <http://blog.tellows.fr/2014/03/faux-techniciens-microsoft/>

## Extrascolaire



### Activités vacances d'été 2014 - Programme du 07 juillet au 22 août

Durant ces vacances d'été, vos enfants seront pris en charge sept semaines pour passer des moments de partage, de jeux, d'animation autour du thème: "Le monde en couleurs".

Nous vous invitons, dans la mesure du possible, à les laisser choisir leurs semaines de manière à ce qu'ils soient intéressés par le programme qui leur est proposé.

Un enfant non motivé ne trouvera pas du plaisir dans l'activité et risque fortement d'être déçu de l'animation et de sa semaine.

Le nombre de places dans chaque groupe est limité. Cela pour des raisons de sécurité, de normes ONE et de qualité de l'animation.

Les animateurs ont concocté un programme d'activités où découvertes, rebondissements, surprises, imagination, aventures seront présents chaque jour de la semaine.

Vous pouvez découvrir ce programme sur le site internet de la commune ou en demandant un exemplaire par mail ou courrier.

#### Informations générales

##### Horaire, lieux, prix, conditions et inscriptions

Les activités se déroulent à la Capucine, à l'école ou au hall omnisports selon les groupes et activités.

Age: 2ans1/2 à 12 ans. Les enfants sont répartis en groupe suivant les âges.

Rappel: Les enfants avec des langes, ne sont pas admis.

Horaire : 9 heures à 12 heures — 13 heures à 16 heures

Possibilité d'une garderie à la Capucine de 8h à 8h45 et de 16h15 à 17h30

**Uniquement pour les parents qui travaillent et qui en font la demande. (Inscription préalable obligatoire..)**

L'inscription se fait **uniquement** par téléphone ou par mail avant le paiement

084/38.76.14 ou 0499/697 268 francoise.vanlaere@tellin.be

Une priorité d'inscription (à partir du 5 mai et jusqu'au 1er juin) est donnée aux enfants habitant l'entité de Tellin ou fréquentant une école de l'entité.

A partir du 1er juin les enfants domiciliés hors entité pourront s'inscrire suivant les disponibilités.

Vu le nombre limité d'enfants dans chaque groupe, les paiements non effectués avant les plaines, annuleront l'inscription et la place sera accessible à un autre enfant.

Pas de remboursement en cas d'absence ou de désistement sans certificat médical.

L'inscription des enfants de pré maternelle et première maternelle peut se faire à la journée.

L'inscription des enfants à partir de la deuxième maternelle et jusque 12 ans se fait pour la semaine entière à l'exception de la semaine du 18 au 22 août. Durant cette semaine une inscription à la journée est possible pour tous.

#### ATTENTION:

**Le nombre de places est limité pour chaque groupe d'âge et pour chaque semaine.**

#### Paiement:

Prix de base par semaine de 5 jours: 1er enfant: 40€ - 2ème enfant: 35€ - 3ème enfant et suivants: 30€

Prix à la journée: 8€ - 2ème enfant: 7€ - 3ème enfant et suivants: 6€

Enfant non domicilié à Tellin: 50€ ou 10€ la journée (pas de réduction en fonction du nombre d'enfants inscrits)

#### Munissez-vous de:

Chaque enfant doit se munir de vêtements adéquats pour les activités (baskets pour le sport, vêtements de pluie, chapeau de soleil, crème solaire, ...)

Se munir d'un pique-nique pour midi et de deux collations: une pour le matin et une pour l'après-midi. Un potage sera servi à midi aux enfants qui le souhaitent.

Vu l'importance du programme, il ne nous est pas possible de vous le communiquer dans son intégralité.

Un tableau récapitulatif des activités est communiqué ci-joint. Vous pouvez consulter le programme complet sur le site internet ou en demandant un exemplaire auprès du service de l'accueil extrascolaire au 084/387614 ou francoise.vanlaere@tellin.be

## TABLEAU RECAPITULATIF

DATES	7 au 11/7	14 au 18 / 7	22 au 25/07	28/7 au 1/8	4 au 8/8	11 au 14/8	18 au 22/8
pré-1ère maternelle	La cuisine en couleurs	Les empreintes	Visitons les continents	Les animaux d'ici et d'ailleurs	Le jour et la nuit	Au pas des fleurs et des couleurs	Atelier créatif
2-3 maternelles	Vélo ou Jeux olympiques	Vivons dehors	Les indiens	« Le loup qui voulait changer de couleur »	La musique	La cuisine des extraterrestres	
Enfant de primaire	Les boîtes du soldat rose	La coupe du monde	Découverte du monde	Nature cabane et bois	Top pâtissier	Tellin vu autrement.	Atelier créatif

### Informations diverses.

#### Fermeture de la Capucine:

La Capucine sera fermée le **jeudi 29** et **vendredi 30 mai**.

La Capucine est fermée le **lundi 30 juin**.

Fermeture du 1er au 4 juillet inclus et du 25 au 29 août.

### POUR EN SAVOIR PLUS ET POUR LES INSCRIPTIONS :

Françoise VANLAERE  
084/38.76.14. - francoise.vanlaere@tellin.be  
Ou Site internet de la commune

# ■ Sports

## CENTRE SPORTIF SAISON 2014-2015

Si vous souhaitez occuper le centre sportif pour la saison 2014-2015, nous vous invitons à participer à la réunion qui se tiendra le

**Jeudi 19 juin à 20h00**  
**dans la salle de l'Office du Tourisme de Tellin.**  
**Rue Grande, 21 A**

(Maximum 2 représentants par club)

Un nouveau règlement d'occupation a été adopté par le Conseil communal en date du 11 mai 2012. L'attribution des périodes aux occupants est déléguée au collège communal et se fera sur base des priorités définies dans ce règlement (vous pouvez en obtenir une copie auprès de Virginie COME (084/37.42.81) ou de Fabien BODSON (0498/70.95.87)). Vos demandes de réservations saisonnières (minimum 6 mois/an) doivent nous parvenir au moyen des grilles de réservations jointes (verso du présent document) et ce, par courrier recommandé adressé à l'Echevin des sports, Monsieur Yves DEGEYE, Rue de la Libération, 45 à 6927 TELLIN Ou par mail : [virginie.come@tellin.be](mailto:virginie.come@tellin.be) (Attention, si vous faites votre demande par mail, veuillez à vérifier qu'une confirmation vous est envoyée) Pour le 10 juin 2014 au plus tard.

Cette demande devra spécifier la période de location souhaitée pour la saison 2014-2015. (Attention, toute heure réservée sera facturée).

### HACHURER LES PERIODES DE LOCATIONS SOUHAITEES

Période du ..... au .....

	Salle omnisport						
	L	M	M	J	V	S	D
8h30							
9h							
9h30							
10h							
10h30							
11h							
11h30							
12h							
12h30							
13h							
13h30							
14h							
14h30							
15h							
15h30							
16h							
16h30							
17h							
17h30							
18h							
18h30							
19h							
19h30							
20h							
20h30							
21h							
21h30							
22h							
22h30							

	Salle Judo						
	L	M	M	J	V	S	D
8h30							
9h							
9h30							
10h							
10h30							
11h							
11h30							
12h							
12h30							
13h							
13h30							
14h							
14h30							
15h							
15h30							
16h							
16h30							
17h							
17h30							
18h							
18h30							
19h							
19h30							
20h							
20h30							
21h							
21h30							
22h							
22h30							

Remarques :

NOM + SIGNATURE

## Commémoration 14 - 18 à Tellin

31/05 & 01/06 de 14h à 17h  
Journées « Eglises Ouvertes » :  
Resteigne et Bure

02/08 → 11/11  
Exposition : « Vivre dans  
les 4 villages tellinois en 1914-18 »

- \* A la salle de l'office du tourisme,  
Rue Grande 21A - 6927 Tellin
- \* Ouvert selon l'horaire  
de l'office du tourisme de Tellin
- + permanences (se renseigner auprès de l'OT)
- \* Drink d'ouverture le 2/08 à 16h
- \* Entrée gratuite

20/09 à 16h  
Conférence de  
Pierre Jodogne :  
L'Abbé Enclin, curé de Tellin  
de 1912 à 1949

A la salle de l'office du tourisme de Tellin

11/11  
Chorale des enfants  
et  
distribution  
de rations

Chants et plats d'époque  
à la sortie de la cérémonie  
à l'Eglise de Bure

Renseignements à  
l'Office du tourisme de Tellin  
084/36.60.07 -  
tourisme@tellin.be



# ■ Commémoration

## Petite chronique de la grande guerre<sup>1</sup>

La déportation de Belges durant la guerre 14-18 est différente de celle de la guerre 39-45. Dès 1916, les Allemands prévoient une déportation massive des hommes (de 17 à ... 55ans), non pour les mettre dans des camps de détention mais pour leur procurer du travail surtout dans les régions industrielles. Il y a (les chiffres varient) entre 350.000 et 500.000 chômeurs et leurs familles. Ils seront secourus s'ils acceptent de travailler pour l'occupant en Allemagne ou dans les territoires occupés (principalement le nord de la France). Malgré une propagande mensongère qui présente le séjour comme un véritable Eden, peu d'ouvriers et de travailleurs ont accepté de partir. La propagande, devant cet échec, va trouver comme argument que le Belge est paresseux et que le déporter et le forcer à travailler est une mesure salutaire.

Le 2 et 15 mai 1916 les arrêtés s'appliquent à la province de Luxembourg. Presque exclusivement agricole et forestier, le Luxembourg, avait su parer au chômage. En organisant des travaux de nécessité publique avec l'appui du Comité de secours et d'alimentation mis en place, les communes entraînent les décisions allemandes. En septembre 1916,

interdiction de secourir les chômeurs (et leurs familles). On demande aux communes la liste des sans-travail et on les enjoint de citer telles personnes à se présenter chez le Bahnmeister à la gare de Poix-Saint Hubert pour les 4 villages de l'entité de Tellin. Bientôt, par l'arrêté du 3 octobre 1917, c'est à toute la population mâle valide que va s'appliquer l'astreinte générale au travail avec faculté de déportation en Allemagne pour y satisfaire.

C'est ainsi qu'une partie de la jeunesse de notre entité part pour les camps de Soltau et de Grabe-Grabow. Dès le mois de février 1917, certains rentrent au village : entre autres, Fernand Beaujean a travaillé aux fortifications à Mars-la-Tour en France, Joseph Gosset et Arthur Laurent aux charbonnages à Biterfeld. Tous témoignent des épreuves de la faim, du froid, des mauvais traitements. Certains y laisseront leur vie, ou, tellement affaiblis, ils ne résisteront pas à la grippe espagnole de 1918.

<sup>1</sup> Pour de plus amples renseignements se reporter à F. PASSE-LECCQ, *Les déportations belges à la lumière des documents allemands*, Paris, 1917, p.200 ss et passim ; V.ENCLIN, *L'attente, la victoire la Paix, Namur-Renaix*, 1920, p.19 ss

# ■ Agenda

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE MAI A JUILLET 2014

Mai						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
						4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
					24	
26	27	28	29	30	31	

Juin						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
					28	
30						

Juillet						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
						6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Pour de plus amples informations sur les événements tellinois, vous pouvez vous rendre sur le site communal : [www.tellin.be](http://www.tellin.be)  
(Si vous constatez que votre événement n'est pas complet, merci d'envoyer vos ajouts à l'adresse [tourisme@tellin.be](mailto:tourisme@tellin.be))

### Tellin

Du 9 au 11/05 : Petite fête (Jeunesse Tellin)  
24/05 : Fancy-Fair (Comité de parents de Tellin)  
07/06 : Chapitre (Confrérie de la Djaye)  
21/06 : Fête de la Musique (VC Tellinam)  
21 & 22/06 : Beach Volley (VC Tellinam)  
28/06 : Tournoi de sixte nocturne (RUS Tellin)  
06/07 : Brocante (RUS Tellin)  
20/07 : Rallye touristique, Coulée de cloches et soirée Open Air (Promo-Tellin)  
21/07 : Marché artisanal, Coulée de cloches, concerts et feu d'artifice (Promo-Tellin)

### Bure

04/05 : Marché aux fleurs et légumes (Comité Village Fleuri)  
Du 23 au 25/05 : Meeting 2 CV (Les amis de la Deuche de B)  
Du 10 au 15/07 : Grande fête (Jeunesse Bure)

### Resteigne

04/05 : Diner Théâtre (Promo-Tellin)  
28/06 : Souper (Les Amis des Bretons)  
6 & 7/07 : Petite fête (Jeunesse Resteigne)



## Le 31 mai et 1er juin

### Journées « Eglises Ouvertes » à Resteigne et à Bure

Durant tout le week-end de 14h à 17h des guides vous feront visiter les églises de Bure et Resteigne.

Cette dernière ayant des liens étroits avec la Grande Guerre !

Renseignements : Anne-Marie Dessaucy (084/36.65.37)

# Agenda

## Prochaines manifestations du Vc Tellinam

21 juin 2014



**Beach volley**—Equipe de 4 joueurs minimum

Débutants, loisirs—25 € par équipe

À partir de 10 heures

21 juin 2014

**Fête de la musique**

sur le site du terrain de foot

5 groupes régionaux—entrée gratuite

À partir de 15 heures

**Du 18 au 22 août 2014**

**Stage de volley** pour les enfants de 5 ans à 13 ans

Hall omnisport de Tellin

Pour tout renseignement: vctellinam@yahoo.fr—facebook Vc Tellinam

www.tellinam.be—0476/50 63 02

**BEACH VOLLEY**

**VENDREDI 27/06**  
Entreprise, sponsor, étudiant, membres club

**SAMEDI 28/06**  
Beach famille, pupille minime, phase classique

**DIMANCHE 29/06**  
Phase classique

**HALL OMNISPORTS DE TELLIN**

**VENDREDI:**  
5€/joueur - Gratuit pour les sponsors et les membres du club

**SAMEDI:**  
Matin : Famille et mini-volley 10€/équipe  
Après-midi : Beach 4/4 (8€/joueur)

**DIMANCHE:** Beach 4/4 (8€/joueur)  
(12€ pour samedi ET dimanche)

**RENSEIGNEMENTS :**  
0498/52.21.62  
Ou  
adrian.revret@gmail.com

## 3 X 20 de BURE

Le Comité des 3 X 20 de Bure vous invite cordialement à son repas-buffet le 15 juin 2014.

Prix du repas : 20 € par personne  
Apéro et café offerts.

Pour réservation, téléphoner au 084/36.69.07 chez la présidente, Madame Marie-Thérèse ROBERT.

A la réservation, il vous sera demandé le paiement du repas. La date limite de réservation étant impérativement le 01/06/2014.

Bon appétit à tous et au plaisir de vous revoir.

# Divers



PROVINCE DE LUXEMBOURG

Voici venir le mois de mai, et nous entamons la dernière ligne droite dans les préparatifs des 20 et 21 juillet.

Cette année, nous vous promettons un spectacle haut en couleurs pour toutes et tous avec le 20 juillet une soirée open-air suivie de la journée familiale du 21 juillet clôturée par le plus grand show pyromusical de Wallonie.

Cet événement est avant tout votre événement et il ne serait rien sans la contribution de nombreux bénévoles. Nous faisons appel à vous, quel que soit votre talent. Nous avons besoin de vous tant à l'installation de matériel, qu'à la sécurité ou au service bar; toute aide est la bienvenue. Rejoignez notre équipe pour faire de Tellin l'endroit où on célèbre le mieux la Fête Nationale!

Pour tout renseignement, contactez nos responsables bénévoles : Aurélie MAGERAT (0473/31.91.13) et Noémie VANVOLCKSOM (0496/92 37 21).

Rejoignez également notre groupe Facebook et consultez notre site [www.promo-tellin.be](http://www.promo-tellin.be) pour être tenu au courant de toutes nos activités.



## MERCI à tous !

Cette année, nous avons pu verser 12460 € au Télévie.

Ce succès du Télévie 2014 à Tellin n'aurait jamais pu être possible sans l'aide et le dévouement de nombreuses personnes et sans votre participation.

Merci à vous tous qui de près ou de loin avez participé à ce succès.

Nous vous donnons rendez-vous pour le Télévie 2015 !

Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin

## Règlement du concours 2014 « Jardins et potagers naturels » en Province de Luxembourg

### Objectifs du concours

Le jardinage est un plaisir simple qui nous permet de nous reconnecter à la nature. De plus en plus de jardiniers choisissent de produire des légumes sains et de déguster des fruits savoureux, produits de manière naturelle. Ils reviennent à des méthodes plus respectueuses de la nature, de l'environnement et de leur santé. Les principes du jardinage naturel reposent sur des règles de bon sens, faciles à mettre en œuvre et peu coûteuses. C'est dans le but de faire connaître les pratiques de ces jardiniers et de donner l'envie à d'autres, que le concours « Jardins et potagers naturels » est organisé. Ce concours sera aussi l'occasion de démontrer combien le territoire provincial luxembourgeois se positionne plus que jamais comme la « Verte Province », avec un nouvel atout, celui d'une terre de jardins.

### Un jardin naturel, qu'est-ce-que c'est ?

Un jardin ou potager naturel est un jardin d'agrément et/ou de production de légumes et de fruits où :

- On utilise des techniques de jardinage comme le paillage, l'association de culture, les purins de plantes ou encore le compostage, sans avoir recours à des désherbants ou pesticides de synthèse ou des engrais chimiques.
- On favorise la faune et la flore locales, en acceptant la présence de plantes sauvages, en créant un environnement favorable aux abeilles, hérissons, oiseaux et autres auxiliaires, en leur réservant un coin sauvage dans le jardin ou en créant des abris spécifiques.
- On économise les ressources de la planète par la récupération d'eau de pluie et l'arrosage par

cimonieux, les tondes modérées ou la valorisation des déchets verts.

- On crée un cadre de vie harmonieux, on contribue à l'embellissement des villages.

### A qui s'adresse le concours ?

Le concours s'adresse aux jardiniers amateurs. Vu le succès grandissant des jardins communautaires, deux catégories sont créées, l'une s'adresse aux jardins de particuliers, l'autre aux jardins de collectivités (école, CPAS, associations, jardins partagés, etc...).

### Inscriptions au concours

Les jardins participants doivent être situés en Province de Luxembourg.

L'inscription au concours se fait via le formulaire d'inscription disponible sur les sites internet suivants :

[www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)  
[www.luxembourg-tourisme.be](http://www.luxembourg-tourisme.be)  
[www.parcnaturel.be](http://www.parcnaturel.be)  
[www.cuestas.be](http://www.cuestas.be)

Le formulaire d'inscription peut aussi être obtenu par simple demande écrite (adresse ci-dessous) ou par téléphone auprès de Madame Cindy Lambermont au tel : 084/220.247

Le formulaire d'inscription dûment complété doit être adressé en version papier et par courrier pour le **vendredi 30 mai 2014 au plus tard**, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Province de Luxembourg  
 Département Economie Rurale  
 Att : Madame Cindy LAMBERMONT  
 Rue du Carmel, 1  
 6900 MARLOIE

### Composition du jury et visites des jardins

Le jury sera composé d'au moins 4 personnes, professionnels ou amateurs du secteur horticole, chacun ayant une spécialité liée aux critères d'évaluation des jardins. Le jury sera conduit par un(e) président(e) qui participera à l'ensemble de l'évaluation.

Les visites par le jury se dérouleront en semaine entre le 23 juin et le 4 juillet 2014. Les candidats seront informés personnellement du jour de la visite de son jardin, par sa participation au concours il accepte que la visite du jardin se fasse en son absence et autorise l'accès au jardin par le jury.

Lors du passage du jury, quelques photographies du jardin seront prises. Les participants accordent aux organisateurs du concours, l'usage des photos et de leur reproduction pour les besoins de la promotion du concours, de la journée « jardins naturels ouverts », (voir ci-dessous), ainsi que la valorisation du territoire provincial.

### Les critères d'évaluation

Les jardins seront évalués sur un total de 100 points, selon des critères et pondération suivants :

**Productivité** (production de fruits et légumes : diversité, qualité), sur **10 points** ;

**Techniques culturelles mises en œuvre** (techniques d'entretien et de production), sur **20 points** ;

**Biodiversité** (choix des espèces végétales, habitats présents, accueil de la faune et flore), sur **25 points** ;

**Esthétique** (équilibre des aménagements, des couleurs, des formes), sur **20 points** ;

**Harmonie et impression d'ensemble**, sur **25 points**.

### Classement des candidats, remise et nature des prix

Un classement sera établi pour la catégorie « particuliers » qui désignera 3 lauréats qui recevront des prix en numéraire selon les montants suivants : 1<sup>er</sup> prix : 250€, 2<sup>ème</sup> prix : 175€ et 3<sup>ème</sup> prix : 125€.

Un prix d'excellence d'un montant de 50€ sera attribué à chaque candidat classé de la 4<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> place. Un prix de consolation sera remis à tous les participants ayant obtenu une note supérieure à 65% des points.

Un second classement concernera les jardins de « **collectivité** ». Le jury désignera 3 lauréats qui recevront des prix en numéraire selon les montants suivants : 1<sup>er</sup> prix : 250€, 2<sup>ème</sup> prix : 175€ et 3<sup>ème</sup> prix : 125€.

En fonction du nombre de jardins de collectivité inscrits, le jury se réserve le droit d'attribuer des prix supplémentaires d'excellence de la 4<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> place.

Les décisions prises par le jury seront irrévocables.

Le Collège provincial organisera une remise des prix officielle courant septembre 2014 au cours de laquelle seront dévoilés les résultats et délibérations du jury, et les prix remis aux lauréats.

Le gagnant du concours 2014 ne pourra plus être candidat au concours durant les deux années suivantes. Par contre, il pourra toujours participer aux journées « Jardins naturels ouverts » qui seront organisées dans les années futures (voir ci-dessous).

### Participation à la journée « Jardins ouverts »

Un des objectifs du concours est la diffusion des techniques naturelles de gestion des jardins et potagers. Les meilleurs ambassadeurs sont les jardiniers eux-mêmes. C'est la raison pour laquelle le **dimanche 10 août 2014**, la Province de Luxembourg organisera une journée de visite par le grand public des jardins sélectionnés. Les jardins ouverts à cette occasion le seront uniquement sur base volontaire des candidats au concours.

Un candidat souhaitant participer au concours, mais ne souhaitant pas ouvrir son jardin au public, ne se verra pas pénalisé par cette décision. Il lui est cependant demandé de le signaler dans le bulletin d'inscription au concours.

### Rappel du calendrier du concours

Du 19 mars au 30 mai 2014 : inscription via les bulletins d'inscription

Du 23 juin au 4 juillet 2014 : visite des jardins par le jury

Le 10 août 2014 : journée «jardins naturels ouverts» au public

En septembre 2014 : remise des prix

**L'inscription et la participation à ce concours est gratuite et entraîne l'acceptation du présent règlement.**

**LES INFOS DE L'AIVE**

Donnez un nouvel envol à vos livres

21 JUIN 2014  
DANS VOS PARCS À CONTENEURS

COLLECTE & BD EN BON ÉTAT

CPAS, ÉCOLES, CROIX-ROUGE, ASBL...

AIVE

### DONNEZ UN NOUVEL ENVOL A VOS LIVRES

**Comment ?** En leur offrant une seconde vie.

**Quand ?** Samedi 21 juin 2014 de 9h à 18h.

**Où ?** Dans votre parc à conteneurs.

**Quoi ?** Après les collectes de jouets et de vélos, l'AIVE organise sur le même principe une collecte de livres & BD en bon état. Apportez ceux qui vous encombrant ; ils seront offerts à des associations de notre région.

**Infos ?** [www.aive.be](http://www.aive.be), [marie-noelle.minet@idelux-aive.be](mailto:marie-noelle.minet@idelux-aive.be), tél. 063 231 811.

### RECYCLEZ L'HUILE DE VIDANGE ET REMPORTEZ UNE JOURNEE V.I.P. POUR LES 24 HEURES DE SPA

**Quelle huile de vidange ?** Rapportez au parc à conteneurs l'huile de vidange usagée après avoir fait l'entretien de votre voiture, de votre moto, de votre tondeuse, etc. Conservez cette huile bien à l'écart des autres déchets (huiles de friture, solvants, liquides de frein ou carburants, ...). Si vous ne respectez pas cette règle, tout recyclage s'avèrera impossible.

**Comment la transporter ?** Conservez l'emballage d'origine pour y reverser ensuite l'huile de vidange usagée. Ou alors, versez-la dans une bouteille ou un bidon propre, puis refermez-le bien. Attention, le récipient (bidon, bouteille, ...) doit être **correctement rebouché** avant d'être apporté au parc à conteneurs.

**Participez en juin à la Grande Action Vidange** et remportez de magnifiques prix !

**Infos ?** [www.valorlub.be](http://www.valorlub.be)

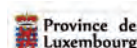


### LES PARCS A CONTENEURS SERONT FERMES

- le jeudi 29 mai 2014,
- le lundi 2 juin 2014,
- le lundi 9 juin 2014.

Ne vous laissez pas surprendre ...

**Infos ?** [dechets@idelux-aive.be](mailto:dechets@idelux-aive.be)  
 063 23 18 11 - [www.aive.be](http://www.aive.be)



**CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ** | **WARIN**

Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citernes-Station service

**Ets WARIN s.a**  
**GRAIDE (station)**  
**Tel: 061/51.10.26**  
**MARCHE**  
**Tel: 084/31.13.57**

Votre expert chaleur

**Esso**  
**Mobil LUBRIFIANTS**

**ESSO OPTIPLUS**  
 Notre Mazout à la pointe de la technologie  
**ECONOMIE-SECURITE PROPRETE**

● Service - Qualité - Quantité  
 N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS  
 ● Paiements échelonnés:  
 Vous répartissez votre budget chauffage sur 12 mois sans frais ni intérêts  
 ● Ravitaillement automatique

Simplifiez-vous la vie, commandez via [www.warin-mazout.be](http://www.warin-mazout.be)

**AMPERSONN**  
 Thierry Huynen ing

La sécurité est l'affaire de tous ...  
 mais confiez la vôtre à **AMPERSONN**

Systèmes d'alarmes intrusion  
 Systèmes d'alarmes incendie  
 Systèmes de surveillance par caméras  
 Systèmes de gestion et contrôle d'accès

Entreprise de sécurité agréée n° 20 1726 05  
 Thierry HUYNEN

Cité du centenaire, 236 - 6927 Tellin  
 GSM : 0498 05 36 69 - Tél : 084 / 40 03 44 - Site : [www.ampersonn.be](http://www.ampersonn.be)

**FINTRO**

**LIBERT**  
 s.p.r.l.  
 Assureurs-Conseils  
 Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN  
 Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

Entreprise de clôtures

**Clôtures Neuville**  
 sprl

- Clôtures anglaises
- Clôtures pour chevaux et moutons
- Clôtures en panneaux et treillis (Betafence)
- Clôtures forestières (protection contre gibiers)
- Clôtures résidentielles

**Xhout-si-Plout 13 - 6960 MANHAY**  
 Tél./Fax 086 45 57 17  
 Gsm 0475 39 21 87

[herve.neuville@skynet.be](mailto:herve.neuville@skynet.be)  
[www.cloturesneuville.be](http://www.cloturesneuville.be)

**BETAFENCE**

**autoselux**  
 votre spécialiste automobile

Nous mettons tout en oeuvre pour vous offrir un service complet et de qualité...

**Voitures - Véhicules utilitaires - 4 x 4**

- ✓ Essai de nos véhicules
- ✓ Entretien
- ✓ Garantie
- ✓ Réparations
- ✓ Service après-vente
- ✓ Révision générale
- ✓ Dépannage
- ✓ Vente et montage de pneus

**Service commercial**  
 ouvert 7j/7 sur rendez-vous

**Atelier**  
 ouvert du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h  
 ouvert le Samedi de 9h à 12h30

rue de Rochefort, 64a  
 6927 TELLIN  
 +32 (0) 84 223 123  
 +32 (0) 476 571 799

**Outils Gruslin sprl**

**Matériels - Outillages de jardin et Forestier - Remorques**

Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN  
 Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77  
[juliengruslin@skynet.be](mailto:juliengruslin@skynet.be)

**DELVENNE Frères**  
 Tailleur de pierre - Marbrier  
 Pierres - marbres - granits  
 pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de bouges 49  
 6927 RESTEIGNE  
 Tel : 084/38.84.00

[www.marbreriedelvenne.be](http://www.marbreriedelvenne.be)